

Article

« L'émergence de la sexologie au Québec »

André Dupras et Hélène Dionne

Scientia Canadensis: Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia

Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine , vol. 11, n°
2, (33) 1987, p. 90-108.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/800255ar>

DOI: 10.7202/800255ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d'utilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'EMERGENCE DE LA SEXOLOGIE AU QUEBEC[1]

André Dupras[2] et Hélène Dionne

Découvrir l'existence d'un département de sexologie à l'Université du Québec à Montréal suscite généralement l'étonnement et la curiosité. Il est souvent surprenant d'apprendre qu'une université québécoise a accepté d'institutionnaliser la sexologie, surtout qu'au Québec "la sexualité a été, plus longtemps qu'ailleurs, considérée comme un vice, un mal nécessaire, un péché quasi automatique"[3]. L'institutionnalisation de la sexologie peut être interprétée comme une réaction au retard historique qu'accusait le Québec. Les Québécois--ce texte inclut le féminin--cherchaient à rattraper ce retard en voulant devenir post-modernes avant tout le monde. Ils ont réussi dans le domaine de la sexualité en instituant la sexologie dans le milieu universitaire et en reconnaissant le sexologue comme nouveau professionnel de la santé sexuelle formé à l'université.

Le récit des débuts de la sexologie québécoise risque de devenir une histoire idéologiquement surinvestie par la création d'un mythe originaire et la consécration des "pères de la révolution sexuelle" qui ont osé proposer des modes de pensée et de vie en rupture avec la tradition. Ces intellectuels de la modernité sexuelle ont surgi dans un contexte historique bien précis qui a permis peu subséquemment, la constitution d'une nouvelle discipline scientifique, la professionnalisation des savoirs sur la sexualité et le développement de la recherche scientifique en sexologie. Pour éviter un surinvestissement idéologique, il est important non seulement de décrire le processus de constitution d'un nouveau groupe de spécialistes de la modernisation sexuelle, mais aussi d'analyser les conditions sociales et culturelles qui ont favorisé l'émergence et le développement de nouveaux discours et de nouvelles pratiques professionnelles concernant la sexualité qui se réclamaient de la modernité.

Pour reconstituer les débuts de la sexologie québécoise, nous allons utiliser le concept "d'institutionnalisation". En

1 Communication présentée au septième congrès annuel de l'Association de culture populaire, Montréal, 26 mars 1987.

2 Dépt. de sexologie, Université du Québec à Montréal, CP 8888, Succursale A, Montréal, Qué. H3C 3P8.

3 Jean-Marc Samson, "L'impact du clergé sur la conception de la sexualité au Québec", Teach-in sur la sexualité (Montréal, 1970), 58.

empruntant l'approche de Clark,[4] il devient possible d'analyser les modalités d'apparition d'un corps de spécialistes porteur d'un "savoir révolutionnaire" sur la sexualité et en quête d'une reconnaissance sociale. Ce processus d'appropriation de leur légitimité culturelle s'est réalisé à partir d'une différenciation de la sexologie par rapport aux domaines et structures institutionnels existants, de la création de nouvelles institutions sexologiques et de son entrée dans le système universitaire. A partir de ce cadre de travail, nous nous proposons d'analyser l'apparition de la sexologie comme nouvelle discipline dans le champ scientifique montrant son insertion dans le contexte historique de la modernisation du Québec.

LA MODERNISATION DU QUEBEC

L'émergence de la sexologie au Québec coïncide avec l'entrée du Québec dans la modernité. Afin de mieux cerner les débuts de la sexologie québécoise, il importe de rappeler les principales composantes du processus de modernisation de la société québécoise qui s'accompagne d'une modification des valeurs, des aspirations et du genre de vie des Québécois dans plusieurs secteurs de leurs activités. Dès la seconde moitié du 19^e siècle, des changements profonds de l'économie et de l'organisation sociale et politique se produisent au Québec. Parmi ces transformations, McRoberts et Postgate[5] mentionnent l'industrialisation, l'urbanisation, la sécularisation, la démocratisation de l'enseignement, le développement des moyens de communication de masse, la mobilisation pour une action politique. Ces bouleversements annoncent l'avènement d'une société nouvelle. Nous limiterons notre étude de l'impact de ces transformations à deux domaines qui nous intéressent particulièrement: la famille et l'éducation.

--De la famille traditionnelle à la famille moderne

Les transformations de la société québécoise ont profondément influencé la structure et la vie familiales. Une brève présentation des changements qu'a subis l'institution familiale durant les années soixante permettra de situer le contexte de l'émergence des discours et des comportements modernes à l'égard de la famille, du mariage et de la sexualité.

Durant les années cinquante, la famille québécoise est une base stable et permanente de la société qui assure la transmission

4 Terry N. Clark, "Les étapes de l'institutionnalisation scientifique", *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 24 (No. 4), 699-713.

5 Kenneth McRoberts et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec* (Montréal, 1983).

culturelle et la régularisation des relations sexuelles des hommes et des femmes. La famille va incarner des valeurs sociales et faire respecter des normes qui dictent les conduites. Les comportements des membres de la famille seront fortement imprégnés de valeurs chrétiennes. Le père, chef de famille, exerce des fonctions qui lui sont confiées par le Créateur. Comme l'indique Garigue, "L'autorité et le pouvoir de punir, les fonctions de protection et l'apport économique sont considérés comme relevant de l'homme".[6] La mère et les enfants doivent se soumettre à l'autorité incontestable du père comme l'Eglise est soumise au Christ. La mère au foyer représente le centre de la vie familiale et supplée à l'absence du père. Elle se fait la gardienne des valeurs morales et l'inspiratrice des vocations de son époux et de ses enfants. Elle aide son mari à assumer son rôle de chef; elle doit préparer les garçons à devenir des chefs et les filles à leur futur rôle de mère et de ménagère. Les enfants doivent développer le sens des responsabilités et l'esprit de sacrifice, en plus de reconnaître la sainteté du travail. Ils doivent apprendre que le mariage est un sacrement qui unit deux adultes disposés à fonder un nouveau foyer. La première fin du mariage, et par le fait même de l'acte sexuel, est la fécondité. Les époux ont le devoir de donner des citoyens à l'Etat et des membres à l'Eglise. La prescription religieuse d'avoir des enfants est renforcée par un appel patriotique à la procréation afin de survivre dans un pays anglophone. Son devoir accompli, le couple peut éviter les grossesses par l'abstinence. Ce renoncement à l'acte sexuel est dicté par une conception religieuse de l'amour conjugal qui valorise les gestes de générosité et de sacrifice.

Au début des années soixante, des valeurs nouvelles envahissent les foyers québécois et entrent en conflit avec les définitions religieuses de la famille. Le développement de l'industrie et des villes est accompagné d'une redéfinition des modes de vie et des relations sociales basées sur des valeurs séculaires. Cependant, la perte de l'emprise de l'Eglise sur la famille n'a pas conduit à une disparition des références religieuses dans le milieu familial. L'homogénéité entre les normes et les conduites a laissé place à une incohérence qui s'est exprimée par l'attachement à un idéal traditionnel d'inspiration chrétienne, tout en se comportant d'une manière moderne ou, à l'inverse par l'adhésion à des idéaux de libération en ayant un comportement traditionnel. Les transformations de la famille québécoise vont se produire dans ce contexte tout en conservant certains caractères traditionnels. L'autorité paternelle sera tempérée par le partage avec la mère des fonctions d'éducation et d'affection. Les parents doivent apprendre à communiquer et à respecter le projet de vie de chacun. Ce nouveau contexte

6 Philippe Garigue, *La vie familiale des Canadiens-Français* (Montréal, 1970), 34.

familial va encourager l'égalitarisme entre les sexes et l'émancipation féminine au foyer. Les femmes vont chercher à accroître leur compétence et à s'affirmer en gérant les biens de leur famille et en s'auto-éduquant; comme le mentionne Tremblay:

Si l'homme cherche à monter dans l'échelle sociale pour acquérir un statut professionnel plus élevé, la femme de son côté cherche à accroître son efficacité dans la tenue de sa maison par l'achat d'un équipement moderne et à suivre avec plus d'attention ses enfants dans leur évolution psychologique et scolaire.[7]

La mère est obligée de lire et de s'instruire afin de résoudre les problèmes d'éducation de ses enfants. Ces derniers sont plus libres et ne craignent pas de faire valoir leurs opinions. Les parents doivent apprendre à dialoguer avec leurs enfants de façon à respecter leur autonomie et les guider dans leurs choix. Au sujet de la finalité du mariage, les jeunes critiquent largement la position de l'Eglise sur la contraception et se sentent plus libres que leurs parents d'avoir le nombre d'enfants qui leur convient. Au lieu de se rabattre sur un modèle unique et homogène de vie conjugale, les jeunes cherchent de nouvelles structures du mariage fondées sur des valeurs de développement personnel, de satisfaction réciproque et de plaisir partagé.

--De l'éducation traditionnelle à l'éducation moderne

Au début des années soixante, la société canadienne-française cherche à remédier à sa situation de sous-développement économique, social et culturel. Le Québec n'échappe pas aux impératifs de l'industrialisation et les Québécois sont forcés de délaïser l'idéal naguère proposé par l'école qui était la préservation de la culture par le respect de la tradition et de la religion. Il paraissait urgent de moderniser le système d'éducation afin de rendre les jeunes plus actifs et plus compétitifs, de les motiver à faire valoir leur compétence dans des réalisations concrètes. Une brève description des conceptions traditionnelles et modernes de l'éducation saura illustrer la situation problématique du Québec à l'époque: vivre dans une société industrielle et demeurer attaché à un mode de vie ancien.

Durant les années cinquante, l'école est perçue comme la continuatrice de l'éducation offerte par les parents. L'Eglise catholique exhorte les parents à mettre les enfants au monde et à les éduquer. La responsabilité première de l'éducation des enfants revient aux parents. L'école a un rôle suppléatif: son

7 Marc-Adélarde Tremblay, "Modèles d'autorité dans la famille", dans F. Dumont et J.P. Montminy (éds.), *Le pouvoir dans la société canadienne-française* (Québec, 1966), 226.

action doit s'inscrire dans le prolongement de celle des parents et naturellement de l'Eglise. Ces derniers vont contrôler l'éducation morale donnée aux enfants et inciteront l'école à mettre l'accent sur les arts et les professions libérales. Le système d'éducation des années cinquante est vite devenu inapte à pour répondre aux aspirations modernistes du Québec. Une réforme était nécessaire afin de réorienter l'éducation post-secondaire vers des matières scientifiques et techniques:

Cette réforme vise à assurer, non plus un enseignement complémentaire, dit de culture, des sciences mais un enseignement spécialisé, professionnel, c'est-à-dire qui a pour fonction première de former des scientifiques et des ingénieurs.[8]

Durant les années soixante, on assiste à un réexamen du système scolaire et à sa réforme en profondeur. Le pouvoir de la famille et de l'Eglise est remplacé par celui de l'Etat. Suite à une commission d'enquête, le ministère de l'éducation, créé en 1964, s'occupe à réaliser la réforme, afin d'adapter l'école aux impératifs de la société industrielle et de moderniser ainsi le Québec. On assiste à une scolarisation de plus en plus grande des Québécois. Les parents vont encourager leurs enfants à s'instruire afin de bénéficier d'un meilleur niveau de vie et d'un plus grand prestige. Les Québécois vont utiliser l'instruction pour devenir plus modernes, être plus compétents et réussir.

LA PROFESSIONNALISATION DES SAVOIRS SUR LA SEXUALITE

L'entrée du Québec dans la modernité, par la recherche du progrès, va imposer un nouveau rapport à la culture. La stratégie de développement du Québec sera basée sur le culte de la compétence. Il s'agit de bâtir le Québec sur la connaissance; la recherche de solutions aux problèmes économiques, sociaux ou politiques auxquels sont confrontés les Québécois ne peut plus reposer sur la tradition et le dogmatisme mais plutôt sur la science. En prenant comme exemple le développement des sciences sociales au Québec, le mouvement de modernisation va d'abord se caractériser par un mouvement de promotion de la rationalité scientifique et du progrès social.[9] Aux intellectuels de la modernité des années vingt succèdent les spécialistes de la

8 Raymond Duchesne, "D'intérêt public et d'intérêt privé: l'institutionnalisation de l'enseignement et de la recherche scientifique au Québec (1920-1940)", dans Y. Lamonde et E. Trépanier (éds.), *L'avènement de la modernité culturelle au Québec* (Montréal, 1986), 190.

9 Marcel Fournier, "Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation", *ibid.*, 231-51.

modernisation des années quarante; ces derniers cherchent à professionnaliser les savoirs en créant de nouveaux départements universitaires, des revues scientifiques, des programmes de recherche, en organisant des congrès scientifiques. Le mépris de l'ignorance et le refus de l'amateurisme vont se conjuguer pour élaborer une culture du professionnalisme basée sur la science et le savoir du spécialiste. Ce nouveau contexte culturel offrira des conditions favorables à l'étude scientifique de la sexualité par des spécialistes et à la professionnalisation de ce nouveau champ d'étude.

La révolution industrielle a déclenché chez les Québécois un mouvement de transformation des normes et des comportements sexuels. L'expression "révolution sexuelle" va être utilisée pour désigner les conséquences introduites dans la famille et la conduite sexuelle par suite de la modernisation du Québec. Parmi les changements à souligner, mentionnons l'acceptation du contrôle des naissances, l'accroissement des relations sexuelles prémaritales, la diminution de la culpabilité liée à la sexualité, la modification du mariage traditionnel par le mariage à l'essai, l'augmentation des naissances hors mariage. Durant les années soixante, des experts ont diffusé des idées nouvelles sur la contraception et la sexualité en plus de mettre en application des projets de services en planification des naissances et d'intervention en éducation sexuelle. Ils ont ainsi contribué à la libéralisation des moeurs sexuelles au Québec.

--Les services en planification des naissances

Le contrôle des naissances est devenu un comportement de plus en plus accepté et pratiqué dans les familles québécoises. Ce changement était dicté par un double refus, d'abord celui de se rabattre sur la natalité pour assurer la survie et le développement du Québec et, ensuite, celui des femmes de limiter leur condition à la seule fonction biologique de reproduction. L'utilisation du contrôle de la fertilité est compatible avec les nouvelles valeurs familiales orientées sur la libération de la personne. En 1960, une enquête menée par Colette Carisse[10] auprès de 80 femmes mariées avait établi clairement qu'elles se sentaient plus libres d'avoir le nombre d'enfants qui leur convenait et que la majorité d'entre elles (78%) utilisait une méthode contraceptive, et ce pour des motifs difficilement acceptables pour l'Eglise catholique de l'époque. Le recours à la contraception accusait cependant un retard dans de nombreux milieux. On a alors assisté à des initiatives pour diffuser les idées nouvelles sur la contraception et le droit des individus à contrôler les naissances. Il fallait d'abord éliminer les

10 Colette Carisse, *Planification des naissances en milieu canadien-français* (Montréal, 1964).

obstacles légaux à la diffusion de la planification des naissances. Depuis 1892, une loi canadienne interdisait la vente de produits contraceptifs, les services de planification des naissances et la publicité à ce sujet. Cette loi fut modifiée en 1969 grâce à l'action de groupes de pression, entre autres, la Fédération pour la planification familiale du Canada. Comme le mentionne Boutin:

C'est seulement à partir de ce moment que les gouvernements peuvent officiellement établir des politiques de planification familiale, procurer des services et des fonds. On est cependant loin du but, car il faut organiser des services et former du personnel. Il faut rattraper le retard.[11]

Au Québec, le docteur Serge Mongeau a grandement contribué à rattraper ce retard à l'égard de la planification des naissances. Le récit de son cheminement professionnel dans ce domaine permet de reconnaître les composantes modernistes de ses interventions. Dans son autobiographie,[12] Mongeau raconte qu'il a été rapidement sensibilisé au problème de la contraception que lui posaient ses patientes vivant en milieu défavorisé. Il a transgressé les interdictions théologiques qu'on lui avait enseignées à l'université en aidant les femmes à se procurer des moyens contraceptifs efficaces ou des avortements sécuritaires. Devenu président de l'association pour la planification familiale de Montréal en 1965, il invite l'Eglise catholique à développer une approche plus moderniste à l'égard de ces questions: "A ce titre, j'ai réclamé d'abord timidement, puis avec de plus en plus de vigueur, que l'Eglise catholique change son attitude d'intransigeance, laquelle n'empêchait finalement que les familles défavorisées d'avoir accès à une contraception efficace." [13] Il aura d'autres occasions de critiquer les positions de l'Eglise, notamment lors de la parution en 1968 de l'Encyclique *Humanae Vitae*. Dans sa réponse à l'Encyclique, Mongeau tentera de montrer que ce document est inadapté aux réalités modernes des couples et fait fi de l'éclairage scientifique:

La psychologie, l'anthropologie, la démographie, la sociologie et la biologie ont fait de tels progrès qu'une

11 Raymond Boutin, "Historique du mouvement pour le planning des naissances au Canada", dans *Santé et Bien-Etre social Canada, Planification familiale et travail social* (Ottawa, 1974), 27.

12 Serge Mongeau, *Adieu médecine, bonjour santé* (Montréal, 1982).

13 Ibid., 30.

révision de l'attitude de l'Eglise face à la régulation des naissances s'imposait.[14]

Afin de répondre aux demandes de services en planification des naissances, il ne fallait pas seulement atténuer les résistances mais également coordonner les efforts déployés. En septembre 1965, le Conseil des oeuvres de Montréal organise une première rencontre des représentants des agences sociales, afin d'échanger sur la façon dont le planning familial se pose aux professionnels. Des rencontres du même genre se sont multipliées et ont permis non seulement de préciser les orientations du planning familial mais également les multiples facettes de cette question.

Profitant de sa formation en organisation communautaire, Serge Mongeau va appliquer le modèle sociologique d'action du professeur Dumazedier à un projet d'organisation et de développement de la planification familiale. En ce sens, Mongeau va contribuer à la modernisation sexuelle du Québec en proposant une approche rationnelle et scientifique du planning des naissances. La première phrase de son projet en témoigne éloquemment: "Nous sommes au siècle des plans, de la rationalité des actions".[15] Après avoir analysé les différentes variables en présence (obstacles, ressources, stratégies), il en conclut que la décision la plus efficace est "la fondation du Centre de planification familiale avec comme rôles principaux la formation du personnel des agences sociales, la mise sur pied de ressources à travers la province et la recherche sur les aspects psychosociaux de la planification familiale".[16] Ce Centre, fondé en 1967, va participer à la spécialisation et la professionnalisation des savoirs sur la planification des naissances et la sexualité par la formation des intervenants, la mise sur pied de services cliniques expérimentaux en planning familial et en sexologie basés sur une conception multidisciplinaire (bio-psycho-sociale) de la contraception et de la sexualité, la réalisation d'activités de recherche et la collaboration internationale. Le Centre de planification familiale du Québec sera un agent privilégié de la spécialisation et de la professionnalisation des savoirs sexologiques en annonçant par son organisation et ses activités ce que sera la sexologie comme nouvelle discipline universitaire.

14 Serge Mongeau, Paul VI et la sexualité. Réponse à l'encyclique *Humanae Vitae* (Montréal, 1969), 12.

15 Serge Mongeau, "Une tentative d'adaptation à la société: la planification familiale. La dynamique d'une réalisation", *La Famille* 4:47 (1968), 148.

16 Ibid., 156.

On doit habituer l'enfant à penser au phénomène de la vie et de la reproduction avec naturel, de préférence bien avant la puberté, vers dix ans environ, dans le cadre d'un cours de sciences naturelles.[19]

Sans mandat ni programme officiels, l'éducation sexuelle accède à l'école par différentes voies, entre autres, par les sciences religieuses et les services de santé. Une enquête effectuée auprès de 348 écoles de la CECM révèle qu'en 1968, 89 écoles avaient eu des activités en éducation sexuelle; l'année suivante, 131 écoles affirmaient avoir eu ou prévoir des initiatives dans ce domaine. Ce même rapport signale que "les écoles ne considèrent pas le corps professoral prêt à participer à l'éducation sexuelle".[20] Le comité recommande un perfectionnement des éducateurs puisque le succès de l'éducation sexuelle repose sur la préparation adéquate des enseignants. Lors de la création de la nouvelle université en 1969, il sera facile pour les promoteurs de la sexologie de faire valoir la nécessité d'une connaissance approfondie et plus objective de la sexualité avant de pouvoir l'enseigner. Il sera proposé à l'UQAM de s'occuper de la formation des spécialistes pédagogues en sexologie dans le cadre de son programme de formation des maîtres.

L'INSTITUTIONNALISATION DE LA SEXOLOGIE

Les pionniers de la sexologie au Québec étaient animés par la conviction que le savoir pourrait moderniser les idées sur la sexualité et surtout enrayer certains des problèmes sexuels dont sont responsables l'ignorance et la culpabilité. Leur contribution à cette modernisation qui ne pouvait plus attendre, fut essentiellement de constituer une nouvelle discipline scientifique destinée à élaborer un savoir spécialisé sur la sexualité, et de former des spécialistes possédant les compétences professionnelles nécessaires à une intervention efficace dans ce domaine. La réussite de leur projet, que nous allons décrire, a été rendue possible grâce à une conjoncture sociale favorable à l'institutionnalisation de la sexologie.

--La promotion de la sexologie

Durant les années soixante, des professionnels de la santé, des services sociaux et de l'éducation étaient intéressés à acquérir de nouvelles connaissances sur la sexualité et à développer leurs

19 Gouvernement du Québec, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, tome II, 241.

20 Jean Goyer et al., *L'éducation sexuelle scolaire, Résumé du rapport préliminaire*, Commission des écoles catholiques de Montréal, Comité inter-services (Montréal, 1969), 6.

habiletés à intervenir dans le domaine du planning des naissances et de la sexologie. Le Centre de planning familial du Québec a essayé de répondre à leurs attentes en organisant des séances de formation. Une équipe de spécialistes (médecin, psychologue, travailleurs sociaux, infirmière, anthropologue, démographe, etc.) rencontrait des professionnels oeuvrant dans différentes régions du Québec. Un autre organisme, l'Institut de sexologie et d'études familiales (ISEF) a créé une Ecole de sexologie vers les années 1965. Les débuts de la sexologie universitaire prennent racine dans les activités d'enseignement de l'ISEF.

Le fondateur de l'ISEF, le docteur Franz Manouvrier, va se spécialiser en sexologie en donnant des cours de préparation au mariage et des conférences publiques sur la sexualité. Ses qualités de conférencier et ses idées avant-gardistes lui ont permis de se construire une renommée d'expert en sexologie. Oeuvrant dans un nouveau domaine, il a cherché des appuis et des collaborations auprès des hommes de science et des professionnels intéressés par des questions sexologiques. Au mois de novembre 1964, il va fonder l'Institut de sexologie et d'études familiales avec un groupe de spécialistes reconnus pour leurs expertises scientifiques et leur intégrité morale. L'ISEF avait pour objectif de départ de sensibiliser la population du Québec à la question sexologique, de susciter un intérêt pour la formation dans ce domaine et de diffuser les connaissances scientifiques sur la sexualité. En 1967, l'ISEF fonde l'Ecole de sexologie dirigée par Jean-Yves Desjardins. Au début, il s'agit d'offrir un cours de formation de base de quatre-vingt-dix heures. L'enseignement était confié à des spécialistes réputés en médecine, en biologie, en psychologie, en sociologie, en criminologie et dans d'autres domaines scientifiques; ils abordaient, selon leur perspective disciplinaire, des questions sexuelles. Plus tard, un cours supérieur de sexologie de quatre cent quatre-vingts heures a été offert aux intervenants scolaires, aux cliniciens et aux chercheurs intéressés à approfondir des problématiques sexuelles et à développer des habiletés professionnelles dans ce domaine.

Pour différentes raisons, entre autres à cause de divergences de vue sur les orientations et les modes de gestion, l'ISEF arrête ses activités en 1968. Le Centre de planification du Québec devra lui aussi fermer ses portes en 1972. La disparition des expériences pré-institutionnelles témoigne de la précarité des structures mises sur pied par les pionniers de la sexologie. Ces premières réalisations sexologiques constituent une étape importante dans le processus d'institutionnalisation de la sexologie au Québec. Elles ont permis de faire apparaître dans le champ culturel de nouveaux discours sur la sexualité et de nouveaux lieux d'intervention professionnelle; elles ont également permis d'accroître la différenciation de la sexologie en montrant son caractère multidisciplinaire et les frontières entre les différentes disciplines et professions; elles ont de

plus permis aux nouveaux experts en sexologie d'acquérir une légitimité culturelle démontrant que leurs actions professionnelles répondaient à des besoins jugés fondamentaux. La sexologie québécoise était sérieusement engagée dans le processus d'institutionnalisation dont la prochaine étape allait être son entrée à l'université.

--La science de la sexualité à l'université

La période de pré-institutionnalisation de la sexologie fut marquée par le statut marginal des études sur la sexualité dans les disciplines universitaires. Quelques professeurs et étudiants gradués de psychologie, de sociologie, de criminologie et de service social ont rédigé des essais ou mené des travaux de recherche sur la sexualité sans toutefois conduire à des projets de recherche et d'enseignement capables de se différencier, d'imposer un champ d'étude distinct et original parmi les sciences humaines. Un premier recensement[21] a permis de répertorier à l'Université de Montréal, entre les années 1955 et 1969, huit thèses portant sur l'éducation sexuelle, trois sur les attitudes et comportements sexuels des jeunes, quatre sur la sexualité des jeunes en difficulté, trois sur la délinquance sexuelle et deux sur le planning des naissances. Les thématiques étudiées par les étudiants montrent très bien que le milieu universitaire de l'époque s'est penché sur les problématiques soulevées par la modernisation des idées et des pratiques sur la sexualité. Certes ces travaux universitaires présentent souvent des discours modernes sur la sexualité en privilégiant les connaissances scientifiques, mais ils sont subordonnés à des champs disciplinaires particuliers qui n'encouragent guère l'approche interdisciplinaire. L'émergence tardive de la sexologie universitaire peut s'expliquer par l'absence de tradition dans ce domaine spécifique d'études et de formation. Le projet d'une science sexologique autonome avait déjà été proposé en Allemagne durant les années 1950[22]; en France, Hesnard en fit la promotion en ces termes:

Issue des oeuvres bien distinctes de H. Ellis, de Freud et de Maranon, en empruntant aux sciences biologiques les acquisitions objectives, la Sexologie peut aujourd'hui

21 André Dupras et Joseph J. Levy, "Bibliographie sélective sur la recherche sexologique au Québec", dans J. J. Levy et A. Dupras (éds.), *La sexualité au Québec* (Montréal, 1981), 525-35.

22 Erwin J. Haeberle, "La contribution juive au développement de la sexologie", *Cahiers de Sexologie Clinique* 10:55 (1984), 40-46.

prétendre à l'autonomie, dans une vision chaque jour plus précise de sa méthode et de ses buts.[23]

Cette proposition d'une science sexologique autonome arrivait difficilement à se matérialiser dans les milieux universitaires. L'enseignement et la recherche universitaires sur la sexualité restaient dépendantes des disciplines supports, en particulier la psychologie, la biologie, la médecine et la sociologie.

Le seul exemple disponible était l'Institut des Sciences Familiales et Sexologiques de l'Université Louvain en Belgique. Créé en 1961 au sein de la Faculté de Médecine, l'ISFS (1983) avait comme intention

... de mettre en oeuvre une concertation constructive d'un certain nombre de disciplines (et particulièrement des Sciences humaines, bio-médicales et juridiques) afin de développer, par la recherche, une étude aussi complète que possible des questions touchant la sexualité, le couple et la famille, et d'organiser conjointement des cycles d'enseignement spécialisé, ainsi que des formes d'action diverses répondant adéquatement aux problèmes du monde contemporain et plus particulièrement aux attentes des praticiens et de la communauté universitaire.[24]

L'ISFS se voulait un carrefour de sciences afin d'élaborer une science de la sexualité et d'apporter un enseignement complémentaire et spécialisé à des universitaires appartenant aux différentes disciplines impliquées dans les sciences familiales et sexologiques. La création de l'ISFS constitue un moment important dans l'histoire de l'institutionnalisation de la sexologie par l'insertion dans le système universitaire d'un nouveau champ d'étude sur la sexualité. Signalons toutefois que l'ISFS voulait conserver sa vocation interfacultaire afin de demeurer un lieu de rencontre et de confrontation interdisciplinaires; il n'a pas cherché à faire reconnaître la sexologie comme une discipline scientifique autonome qui se différencie des autres disciplines. L'ISFS a refusé de former des spécialistes ou des experts sexologues; comme l'indiquait un de ses porte-paroles: "La sexologie n'est pas une affaire de

23 Angelo Hesnard, *Manuel de sexologie normale et pathologique* (Paris, 1951), 17.

24 Institut des sciences familiales et sexologiques, "Informations au sujet de l'Institut des Sciences Familiales et Sexologiques", *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques* 7 (1983), 114.

spécialistes, mais au contraire elle est l'affaire de tout le monde".[25]

En Europe et aux Etats-Unis, la recherche et l'enseignement universitaires sur la sexualité resteront dépendants des disciplines.[26] La mise sur pied d'un département de sexologie à l'UQAM constitue une réalisation remarquable de par son originalité et son caractère innovateur. La création du premier département québécois de sexologie va se faire sous le double signe de la différenciation structurelle et de son approche interdisciplinaire. Avant de présenter le déroulement des événements qui ont conduit à son insertion dans le milieu universitaire, mentionnons un facteur historique qui a contribué à l'implantation de la sexologie à l'université.

-Une nouvelle université et une université nouvelle

La réforme de l'Université à partir des années 1960 et la création de l'Université du Québec en 1969 représentent deux conditions sociales qui ont été propices à l'implantation de la sexologie à l'université. La transformation profonde de l'université québécoise passe par une valorisation à la fois de la rationalité scientifique et de l'engagement social de l'université. L'université se croit obligée de se réorienter surtout devant la complexité des problèmes posés aux universitaires et le mécontentement des étudiants qui va s'exprimer ouvertement lors des manifestations de contestation de 1968. Parmi les changements proposés, le directeur général de la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, René Hurtubise, propose une vision nouvelle de la recherche et de l'enseignement universitaires:

La conclusion de cette argumentation est un appel prudent mais convaincu à une démarche qui permettra à l'universitaire de franchir les seules limites de la disciplinarité pour s'acheminer via la multidisciplinarité et la pluridisciplinarité vers l'interdisciplinarité.[27]

25 Robert Steichen, "La formation sexologique en médecine: perspectives générales", *ibid.*, 3 (1980), 18.

26 Willy Pasini, "Nécessité d'un enseignement, situation dans le monde", dans G. Abraham et W. Pasini (éds.), *Introduction à la sexologie médicale* (Paris, 1974), 95-104; D. A. Shore, *Educational and Training Opportunities in Sexology. A Resource Manual* (Chicago, 1979).

27 René Hurtubise, "L'université québécoise du proche avenir", dans R. Hurtubise et al. (éds.), *L'université québécoise du proche avenir* (Montréal, 1973), 17.

Mais la contestation étudiante va au-delà de la remise en question de la science pour remettre en cause la société globale. L'université doit jouer un rôle d'animation sociale pour permettre aux jeunes de s'épanouir dans une société qu'ils cherchent à modifier et à bâtir. Comme le souligne le professeur Rioux:

En plus d'acquérir de nouvelles connaissances et de les rendre disponibles au plus grand nombre possible de citoyens, les universitaires doivent aider les étudiants et la population en général à prendre conscience de leur environnement et travailler avec eux à créer une société nouvelle.[28]

À la fin des années soixante, au coeur de la contestation de l'université, le gouvernement du Québec, par la loi de l'Université du Québec sanctionnée le 18 décembre 1968, décide de créer une nouvelle université. Ce nouvel établissement d'enseignement supérieur va permettre une plus grande accessibilité des jeunes Québécois aux études universitaires. Devant le mouvement de scolarisation, il fallait augmenter le nombre de places et démocratiser l'université pour la rendre accessible à tous les milieux sociaux. Les personnes responsables de mettre en place la nouvelle université cherchent à créer une nouvelle université. La réflexion des années soixante sur le rôle de l'université dans le développement du Québec moderne et la contestation étudiante exigeaient des concepteurs de la nouvelle université de se libérer des modèles d'organisation traditionnels pour tenter un renouvellement de l'institution universitaire. La nouvelle idéologie adoptée se voulait fondamentalement "contestataire: d'elle-même en premier lieu, de ses structures et de ses modes d'administration, de ses méthodes et des hommes qui l'incarnent".[29] Le nouveau recteur de l'Université du Québec, Léo Dorais, invite les membres de la nouvelle communauté universitaire à bâtir et à gérer ensemble la nouvelle université qui sera innovatrice en valorisant la participation de ses membres et en devenant le lieu privilégié de débats sur les questions soulevées par la modernisation du Québec.

L'Université du Québec s'est donné pour mission de répondre aux espoirs de rénovation culturelle des Québécois. Pour son président, Alphonse Riverin, "l'Université doit être le moteur

28 Marcel Rioux, "L'éducation a-t-elle un avenir au Québec?" *Forces* 9 (1969), 15.

29 Léo Dorais, "Université nouvelle, nouvelle université", *Forces* 9 (1969), 25.

d'une révolution culturelle".[30] Elle doit offrir aux étudiants des éléments pour réfléchir sur les problématiques qui les préoccupent et leur proposer des solutions. La question sexuelle constitue un domaine privilégié de remise en question par les jeunes. A l'instar de la jeunesse des Etats-Unis et des pays d'Europe, les jeunes Québécois contestent la moralité sexuelle traditionnelle et cherchent à se forger de nouvelles normes relatives à la sexualité. Pour le sociologue Jacques Lazure, il s'opère au Québec une véritable révolution sexuelle dans la jeunesse du Québec qui se caractérise par la recherche

...d'une conception franchement créatrice et personnelle de la sexualité, par opposition à une conception legaliste et totalitaire, de même qu'un désir d'exprimer et de vivre cette sexualité dans un esprit communautaire, à l'intérieur même de leurs rangs, par opposition à une conception individualiste qui pousserait les personnes ou les couples à mener leur vie sexuelle chacun pour soi.[31]

L'Université ne peut ignorer la question sexuelle si elle se conçoit comme un instrument collectif pouvant être utilisé par les jeunes générations pour les aider à résoudre leurs angoisses et à introjecter des valeurs de changement. Cette attention du milieu universitaire à l'égard de la vie sexuelle des jeunes s'est manifestée par l'organisation d'un teach-in sur la sexualité tenu à l'Université de Montréal du 9 au 12 mars 1970. A cette occasion, le Dr Roger Lemieux,[32] psychiatre attaché au Service de santé de l'Université de Montréal, soulignait l'écart considérable existant chez les jeunes entre leurs attitudes intellectuelles modernistes à l'égard de la sexualité et leur attachement émotionnel à un passé où dominent les mystères et les défenses sexuelles. L'Université doit aider les jeunes à faire le saut dans la modernité sexuelle en leur offrant des moyens pour s'affranchir des tabous sexuels et d'introjecter de nouvelles valeurs sexuelles. La création d'un enseignement de la sexologie à l'UQAM cadre très bien avec cette responsabilité du développement sexuel des jeunes que l'Université veut assumer.

--L'entrée de la sexologie à l'université

Le projet initial d'implantation de la sexologie en milieu universitaire devait se réaliser à l'Université de Montréal avec

30 Alphonse Riverin, "Préface", dans S. Lamarche (éd.), *L'Université du Québec* (Montréal, 1969), 7.

31 Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec en révolution* (Montréal, 1971), 97.

32 Roger Lemieux, "Sexualité et affectivité", dans *Teach-in sur la sexualité*, 15-22.

le support du département de criminologie. Un groupe de jeunes criminologues intéressés par la déviance sexuelle avait été formé par Denis Szabo, fondateur du département de criminologie. Jean-Yves Desjardins a été invité à se joindre à ce groupe de recherche. Pour introduire la sexologie à l'université, il allait pouvoir bénéficier de l'expérience acquise par la criminologie qui venait d'être intégrée au milieu universitaire.[33] Les étapes suivantes lui ont été proposées:

- 1) Le développement de l'enseignement afin de montrer la contribution de la sexologie au progrès de la connaissance;
- 2) L'enseignement de cette discipline;
- 3) Le développement de l'enseignement afin d'offrir des cours à différents départements et de construire une banque de cours dans le nouveau champ de la sexologie.

Le groupe de recherche en sexologie avait relevé le défi en réalisant une étude subventionnée et en offrant un enseignement aux adultes. Ce cheminement fut court-circuité par la fondation de l'Université du Québec.

La création d'une nouvelle université qui se voulait nouvelle a constitué une situation rêvée pour introduire la sexologie à l'université. Les professeurs et les étudiants désireux d'instaurer la sexologie à l'Université du Québec pouvaient faire valoir leurs points de vue et influencer les décisions. Comme le mentionne le recteur Dorais:

En réalité, c'est avant sa création, dans les mois qui ont précédé la fusion des cinq institutions préalables à l'UQAM, et qui allaient y être englobées, que les principaux artisans de l'U.Q. ont participé à un style de gestion qui laissait une large place à l'initiative des groupes. Sans Conseil d'administration, sans recteur (celui-ci n'allait être désigné qu'en 1969), ce sont des groupes paritaires: administrateurs, professeurs, étudiants et fonctionnaires qui ont, à partir de décembre 1968 et jusqu'à l'été 1969, pris les décisions nécessaires à la mise sur pied de l'université. Les décisions relatives aux programmes à offrir, à leur contenu et à leur méthodologie, pour la première session de l'université, furent prises par un sous-comité ad hoc.[34]

33 Denis Szabo, "Histoire d'une expérience québécoise qui aurait pu mal tourner ...", *Criminologie* 10:2 (1977), 5-38.

34 Léo Dorais, *L'autogestion universitaire. Autopsie d'un mythe* (Montréal, 1977), 21.

Profitant de cette situation exceptionnelle, des étudiants-maitres de l'école normale Ville-Marie ont soumis au président de l'Université du Québec, au mois de février 1969, un mémoire faisant état de leur souhait de commencer des études universitaires dans le domaine de la sexologie. Ces étudiants avaient été sensibilisés à l'importance de l'éducation sexuelle par certains de leurs professeurs dont, entre autres, Jean-Yves Desjardins qui enseignait dans cet établissement. Ils étaient intéressés à poursuivre leurs études pour parfaire leur formation en psycho-pédagogie, mais en se spécialisant en sexologie. Le projet était piloté par Réjean Tremblay qui représentait les étudiants au Comité d'implantation de l'UQ. La demande a reçu un accueil favorable, parce qu'elle originait des étudiants et qu'elle apportait un élément innovateur à la nouvelle institution qui voulait se distinguer. Ce projet avait toutes les chances d'être accepté: l'université nouvelle reconnaissait aux étudiants un très grand pouvoir de participation; elle devait assumer son rôle d'animation sociale à l'égard de nouvelles valeurs sexuelles; elle avait l'occasion de contribuer à la formation des intervenants scolaires responsables de l'éducation sexuelle; et enfin, elle avait l'opportunité d'être reconnue comme la première université ayant accueilli la sexologie comme science multidisciplinaire et autonome de la sexualité.

Au coeur des discussions et des consultations, Jean-Yves Desjardins devint l'homme de la situation, compte tenu de ses occupations actuelles et passées: professeur à une école normale, membre de l'équipe de recherche en sexologie de l'Université de Montréal et ancien directeur de l'École de sexologie de l'ISEF. Les étudiants lui ont demandé de concevoir un programme complet d'études sexologiques et de leur conseiller une stratégie d'implantation de la sexologie à l'UQAM. Les dirigeants de l'université comptaient sur lui pour réaliser ce projet. En date du 30 juin 1969, le recteur Dorais adressait une lettre à Denis Szabo, devenu son conseiller sur ce dossier, lui annonçant la décision favorable de l'UQAM et ses modes d'intégration: l'ouverture d'une mineure en sexologie dans le programme de formation des maitres; le mandat confié à Denis Szabo de fournir le personnel enseignant nécessaire à partir de son équipe de recherche en sexologie à l'Université de Montréal; le rattachement administratif des professeurs au département de psychologie; la planification et l'ouverture éventuelle d'un centre de recherches en sexologie; la formation d'un comité ayant pour tâche principale de définir le programme d'étude qui sera proposé aux étudiants. A l'ouverture de l'UQAM en septembre 1969, un enseignement sexologique était offert à un premier groupe d'étudiants.

CONCLUSION

L'institutionnalisation de la sexologie au Québec s'est effectuée dans un contexte général de modernisation du Québec. Les

éléments fondamentaux pour le développement d'une nouvelle discipline étaient présents:

- 1) Un ensemble d'idées cohérentes sur la sexualité et la sexologie que des intellectuels de la modernité sexuelle ont proposées et tenté d'approfondir;
- 2) Une reconnaissance sociale de l'utilité d'étudier et d'intervenir dans le domaine de la sexualité;
- 3) Une production de structures institutionnelles de services, d'enseignement et de recherches dans les secteurs de la planification des naissances et de la sexualité.

Des conditions exceptionnelles ont permis à cette nouvelle science d'accéder au système universitaire et de mieux s'organiser:

- 1) la création d'une nouvelle université ouverte à la participation et à l'innovation;
- 2) l'élévation au niveau universitaire d'un programme d'études et de recherches ayant été initié dans d'autres milieux;
- 3) le recrutement d'une équipe de professeurs intéressés à faire carrière en sexologie et d'un contingent d'étudiants disposés à se spécialiser en éducation sexuelle.

Une fois son statut universitaire obtenu, le problème de l'autonomie de la sexologie ne fut pas pour autant résolu. L'autonomisation de la sexologie nécessite une dissociation effective avec les disciplines mères afin de mieux se différencier et un approfondissement de la réflexion théorique afin de mieux préserver sa spécificité et son champ d'action. L'étude du développement de la sexologie au Québec doit se poursuivre par l'analyse des stratégies utilisées pour consolider son insertion universitaire et acquérir son autonomie.